

## Descriptif de module

**Domaine** : Santé

**Filière** : Soins infirmiers

### 1. Intitulé du module : Professionnalité infirmière émergente - Posture d'auteur·e - 3.1 PT (FDS C)

2025-2026

**Code** : S.SI.370.3521. F.24

**Niveau** : Module de base

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Type de formation** : Bachelor

**Type** : Module principal

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre : .....

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français      Autres compétences linguistiques : Anglais  
Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire.

### 3. Prérequis

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Avoir validé le module      | <input type="checkbox"/> Avoir suivi le module |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis | <input type="checkbox"/> Autre :               |

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Rôles et compétences visées

**A. Rôle d'Expert·e** : Compétences  Ab1  Ab2  Ab3  Ab4  Ab5  Ab6

**B. Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences  Bb1  Bb2  Bb3  Bb4

**C. Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences  Cb1  Cb2  Cb3  Cb4

\*En respectant les compétences de l'équipe intra et interprofessionnelle (Cb1)

\*En accompagnant, soutenant et guidant les membres de l'équipe intra professionnelle (Cb2)

**D. Rôle de Leader** : Compétences  Db1  Db2  Db3  Db4

\*En garantissant que chaque patient·e/ client·e est au centre de la démarche de soins (Db1)

\*En identifiant les besoins d'innovations et d'améliorations des soins (Db2)

**E. Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences  Eb1  Eb2  Eb3  Eb4

**F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences  Fb1  Fb2  Fb3  Fb4

\*En identifiant les questions de recherche pertinentes pour la pratique (Ab4-Fb2)

**G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences  Gb1  Gb2  Gb3  Gb4

\*En adoptant une posture réflexive (Gb1)

\*En exerçant leur profession de manière autonome, compétente et responsable (Gb2)

## Objectifs généraux d'apprentissage / apprentissages critiques

- Révéler un exercice de pensée critique sur la responsabilité professionnelle par l'analyse d'une pratique clinique infirmière située mobilisant divers prismes de références en sciences infirmières et en sciences humaines et sociales.
- Manifester un positionnement professionnel raisonné et assumé en témoignant à être responsable dans l'environnement complexe de la pratique clinique infirmière (dimensions personnelles, interpersonnelles, institutionnelles, communautaires, politiques et processus de leadership transformationnel).

## 5. Contenus et formes d'enseignement

### Contenus

- La professionnalité émergente, développement professionnel, déploiement postural
- L'éthos professionnel, le soi professionnel.
- L'exercice de la responsabilité professionnelle : diversité et complexité des niveaux d'analyse et d'action dans les champs de la pratique clinique infirmière.
- La socialisation étudiante et engagement singulier dans la communauté.
- Les responsabilités juridiques en lien avec l'exercice d'une profession de la santé
- La couverture des soins de santé par les assurances sociales

### Modalités pédagogiques

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire        | <input type="checkbox"/> Simulation           | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale          | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :   |   |

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique      |
| <input type="checkbox"/> Dossier         | <input type="checkbox"/> ECOS            | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |
| <input type="checkbox"/> .....           | <input type="checkbox"/> .....           |  |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

- |                    |  |  |
|--------------------|--|--|
| <b>Remédiation</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  |
|                    | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire           | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

- |                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Répétition</b> | Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.<br><br>La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec. |
|-------------------|---|

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

- Alligood, M. R. (Éd.). (2022). *Nursing theorists and their work* (10ème éd.). Elsevier.
- Arminjon, M., & Maulini, S. (Éds.). (2023). *Inégalités de santé : Fondements historiques et enjeux contemporains de l'épidémiologie sociale*. Georg éditeur.
- Beauchamp, T.I., & Childress, J.F. (2008). *Les Principes de l'Éthique Biomédicale* (5ème éd.). Oxford University Press.
- Chinn, P., & Kramer, M. (2018). *Knowledge development in nursing : theory and process* (10ème ed.). Elsevier.
- Conseil International des Infirmières [CII]. (2025). *Révision des définitions des « soins infirmiers » et « infirmière»*. CII. [https://www.icn.ch/sites/default/files/2025-06/ICN\\_Definition-Nursing\\_Report\\_FR\\_Web.pdf](https://www.icn.ch/sites/default/files/2025-06/ICN_Definition-Nursing_Report_FR_Web.pdf)
- Conseil international des infirmières. (2021) *Code déontologique du CII pour la profession infirmière*.
- Christinat, R. (2019) Le procès en responsabilité civile médicale. *Mise en œuvre en procédure civile et administrative*. Collection Neuchâteloise, Helbling Lichtenhahn Verlag, Bâle.
- Jorro A, De Ketela J.-M. (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* De Boeck.
- Kim, S. K. (2015). *The Essence of Nursing Practice : Philosophy and Perspective*. Springer.
- Péoch, N., & Ceaux, C. (2012). Les valeurs professionnelles, une composante de la stratégie d'implication organisationnelle des professionnels de santé. *Recherche en soins infirmiers*, 105, 53–66.

## 10. Enseignant.e.s

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé.es de cours selon expertise.

**Responsable de module :** Morgane Gilliland

Descriptif validé le XXXXXXXX, par la Doyenne, Gora da Rocha

